



**Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Gironde**

**NOTE D'INFORMATION**

**NAVC/GRH/2019-045**

**Diffusion générale**

Bordeaux, le **04 JUIL. 2019**

Groupement des ressources humaines  
Service développement des ressources humaines  
GRH/DRH/EEF/AB/2019-63579  
Affaire suivie par Madame CAYUELA-MOLINA

**Objet :** Avis d'appel à mobilité

**PJ :** 2

Je vous informe qu'un poste de catégorie B est vacant au Service départemental d'incendie et de secours de la Gironde.

Date d'affectation envisagée : **à définir**

Le poste est ouvert uniquement aux agents titulaires en poste au sein de l'Établissement.

**Pôle ressources**  
**Délégation au développement du volontariat**

Cadres d'emplois : - lieutenants de sapeurs-pompiers professionnels  
- rédacteurs territoriaux

Emploi : chargé(e) de mission auprès du (de la) Chef(fe) de la Délégation au Développement du Volontariat

Supérieur hiérarchique : Chef(fe) de la Délégation au Développement du Volontariat

Les agents devront impérativement présenter leur candidature sur l'imprimé joint en modèle.

Le terme de rigueur pour la transmission des candidatures au groupement des ressources humaines est fixé au **12 juillet 2019**.

U Le Directeur Départemental,

Solonel HC Dominique MATHIEU

Contrôleur Général  
Jean-Paul DECELLIERES

**Destinataires :**

- Tous chefs de pôles
- Tous chefs de groupements
- Chefs de CIS
- Syndicats

**SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE  
SECOURS DE LA GIRONDE**

**Fiche de candidature  
Demande de changement d'affectation**

**Retour des candidatures le 12 juillet 2019**

**Avis de vacance de poste NAVC / GRH / N° 2019-045  
1 poste de chargé de mission - DDV**

**Candidat :**

Nom, Prénom : ..... Matricule : .....

Date de naissance : ..... Commune de résidence : .....

Situation de famille : ..... Nombre d'enfant(s) : .....

Grade : ..... Depuis le (\*) : .....

(\*) Attention : il s'agit de la date d'entrée dans le grade et non dans l'appellation « chef »

Date de recrutement au SDIS 33 : .....

Affectation actuelle : ..... Depuis le : .....

Fonctions actuelles : .....

Permis détenus : .....

**Qualifications :**

Spécialité	Niveau	Date

Les informations portées sur ce document font l'objet d'un traitement informatisé destiné à la gestion des ressources humaines du SDIS de la Gironde.  
Conformément à la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.  
Ce droit s'exerce auprès du SDIS de la Gironde, Groupement des RH, 22 bld Pierre 1er 33081 BORDEAUX CEDEX.

**Motivation :**

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Fait à ....., le .....  
(signature de l'agent)

**Avis du supérieur hiérarchique :**

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Fait à ....., le .....  
(nom, prénom et qualité du signataire)

**Avis du chef de groupement :**

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Fait à ....., le .....  
(nom, prénom et qualité du signataire)

**FICHE DE POSTE**  
**CHARGE(E) DE MISSION AUPRES DU (DE LA) CHEF(FE) DE LA**  
**DELEGATION AU DEVELOPPEMENT DU VOLONTARIAT**

<b>EMPLOI</b>	FAMILLE D'EMPLOIS : CHARGE(E) DE MISSION
<b>CADRE STATUTAIRE</b>	FILIERE SAPEURS-POMPIERS OU ADMINISTRATIVE CADRE D'EMPLOIS DES LIEUTENANTS DE SAPEURS-POMPIERS PROFESSIONNELS OU DES REDACTEURS TERRITORIAUX CATEGORIE B
<b>AFFECTATION</b>	POLE RESSOURCES DELEGATION AU DEVELOPPEMENT DU VOLONTARIAT LIEU DE TRAVAIL : 22, boulevard Pierre 1 <sup>er</sup> - BORDEAUX
<b>SUPERIEUR(E) HIERARCHIQUE</b>	Chef(fe) de la Délégation au Développement du Volontariat
<b>MISSION</b>	Promotion et développement du volontariat
<b>FONCTIONS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Participer à la définition et la mise en œuvre des orientations stratégiques en faveur du développement du volontariat</li> <li>- Assister le chef de groupement</li> </ul>
<b>TACHES PRINCIPALES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Participe à la mise en œuvre des moyens utiles à l'accomplissement des objectifs fixés</li> <li>- Participe à la mise en œuvre des plans d'action pour la réalisation des projets de développement de la DDV</li> <li>- Participe à la supervision de la gestion administrative de la DDV</li> <li>- Anime certaines activités de la DDV</li> <li>- Établit les tableaux de bord, les analyse et réalise des bilans en vue d'optimiser les actions engagées</li> <li>- Veille au respect de l'application des règles en faveur du volontariat</li> <li>- Veille à la sécurisation et à l'optimisation des actions mises en œuvres</li> <li>- Forme des correspondants dans les groupements et les centres de secours en vue de la négociation des conventions</li> <li>- Contribue à toutes les actions de promotion du volontariat (forums, réunions, etc...)</li> <li>- Gère les contacts avec les organisations représentatives des employeurs</li> <li>- Participe à la gestion des conventions signées dans le cadre de la loi du 3 mai 1996 entre le SDIS et les employeurs de sapeurs-pompiers volontaires</li> </ul>
<b>TACHES SECONDAIRES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conseille les sapeurs-pompiers volontaires</li> <li>- Assure la transversalité avec les groupements</li> <li>- Participe à des groupes de travail</li> <li>- Sur demande du (de la) Chef(fe) de la délégation effectue toutes tâches en lien avec l'affectation</li> </ul>

- 
- COMPETENCES**
- **Connaissances métier :**
  - Maîtrise de la réglementation relative aux sapeurs-pompiers volontaires
  - Connaissance du statut de la fonction publique territoriale et des statuts particuliers
  - Connaissance de l'environnement territorial local et du fonctionnement des administrations et des établissements publics
  - Connaissance du règlement opérationnel
  - Connaissance des territoires des groupements
  - **Qualités requises :**
  - Sens des relations humaines
  - Disponibilité
  - Rigueur
  - Sens de la discrétion et du service public
- 

**CONDITIONS D'EXERCICE DU POSTE**

REGIME DE TRAVAIL : Régime hebdomadaire - Temps complet (35/35<sup>ème</sup>)  
Recueil sur le temps de travail en vigueur  
HORAIRES : définis dans le projet de service